

N°523 – 29 FEVRIER 2008

Une sortie de crise possible...

SUITE AUX MESURES DE POINTAGE MISES EN PLACE DANS LES CENTRES D'ORLY, ROISSY ET ATHIS-MONS, LE SNCTA A DU INTERVENIR A DE NOMBREUSES REPRISES AFIN D'OBTENIR L'OUVERTURE D'UN ESPACE DE DISCUSSION AVEC LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AVIATION CIVILE. UNE REUNION CONSACREE A LA GESTION DES SALLES DE CONTROLE S'EST TENUE HIER

Un discours autoritaire du Directeur Général

C'est dans un climat tendu et sur un ton rarement entendu que le Directeur Général a exposé ses attentes : au menu, le système de clairances, la gestion des personnels, l'application du service minimum, et la logique protocolaire.

Le Directeur Général veut obtenir des avancées significatives avant la reprise des travaux parlementaires. Il espère ainsi pouvoir répondre aux questions des élus, montrer les améliorations en cours et éviter qu'ils ne s'emparent des dossiers et légifèrent sans concertation.

Une méthode rapide

Chaque organisme recevra lundi une « feuille de route » comportant une liste de dossiers devant être discutés et validés en CTP local sous quinze jours.

« C'est aussi la logique protocolaire qui est en jeu »
Le DGAC

En attendant le pointage continué

Malgré une demande forte du SNCTA et de l'ensemble des autres syndicats, le Directeur Général refuse pour l'instant de lever l'application de sa note sur « la gestion des salles de contrôle parisiennes ».

Les thèmes communs

Effectif minimum en salle, gestions des congés et stages, progression de l'indice II, gestion locale du service minimum, la liste est longue mais il devrait être possible de trouver un accord rapidement sur la plupart des points cités.

Pointage...

Le DGAC conditionne dans chaque centre, la levée du pointage et l'abandon du badge pour le contrôle de présence, aux résultats du CTP local et aux avancées obtenues.

Service minimum

Dans les 3 centres les négociations devraient porter sur :

- le mode de désignation des astreintes
- le nombre d'astreintes et le volume de trafic traité
- Une gestion différente entre non grévistes et astreints

Nous attendons de voir le détail des propositions mais d'ores et déjà le SNCTA n'acceptera pas de toucher aux fondamentaux du service minimum et de sa gestion même si la situation nous oblige à discuter.

Gestion des personnels

L'administration compte discuter des tours de service, de l'effectif minimum en salle de contrôle et de la pré-désignation du chef de salle ...si aucun sujet n'est tabou, le SNCTA n'acceptera pas d'aller au-delà de ce qui existe dans le protocole.

Dossier techniques

L'administration attend également des avancées lors des prochains CTP locaux sur des points tels que Mage à Athis-Mons, le déblocage des dossiers espaces TE/Harmonie, ou encore la mise en place de schémas de regroupement de secteurs.

Le SNCTA a dénoncé la méthode de discussion « sous la contrainte » et a rappelé qu'une telle façon de procéder était incomprise par une grande partie des personnels. Si certains ont déjà le sentiment d'être « punis » pour avoir exercé leur droit de grève, ce qui est grave en soit, les plus nombreux ont le sentiment d'être « punis » alors qu'ils ne l'ont même pas exercé...

Pour retrouver au plus vite un climat apaisé et serein dans les salles de contrôle, le SNCTA appelle ses sections parisiennes à participer activement aux discussions sans accepter pour autant de remise en cause des fondamentaux, de sortir des accords protocolaires, ou de mise en œuvre dans l'urgence de solutions qui n'existent pas dans d'autres centres.